



7^{ème} TROPHÉE SÉNIORS DU GOLF D'ANJOU Les 18 et 19 juillet 2018

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

Article 1 : **Formule de jeu : 36 Trous Stroke-play Brut – 18 trous par jour**

La compétition est ouverte aux joueurs amateurs :

- licenciés à la ffgolf et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale,
- Ayant 50 ans la veille de l'épreuve (Messieurs et Dames).
- dont le certificat médical doit être obligatoirement enregistré par la ffgolf avant le début de l'épreuve
- **pour le Trophée** joueurs et joueuses ayant acquitté le droit de jeu fédéral annuel en complément dupaiement de la licence.
- **hors Trophée** : Pour celles et ceux qui n'ont pas acquitté le droit de jeu fédéral annuel , la compétition leur est ouverte et donnera lieu à un classement distinct.

Article 2 : **Déroulement de l'épreuve :**

- Mardi 17 juillet 2018 : Parcours d'entraînement sur réservation
- Mercredi 18 juillet 2018: 18 trous Stroke-Play
- Jeudi 19 juillet 2018 : 18 trous Stroke-Play

Article 3 : **Séries, marques de départ et nombre de joueurs :**

Pour le Trophée et la compétition hors Trophée, les conditions de jeu sont les mêmes :

- 1 série Messieurs : Pas de limite d'index :Départs marques jaunes pour tous
- 1 série Dames : Pas de limite d'index : Départs marques rouges pour toutes

Le nombre total des engagés sera limité à 100 joueurs.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Article 4 : **Droits d'engagement** (journée d'entraînement comprise)

Pour le Trophée et la compétition hors Trophée, les droits d'engagement sont les mêmes :

Joueur extérieur	:	55 Euros
Membre Blue Green	:	40 Euros
Joueur Anjou golf	:	20 Euros

Clôture des engagements : vendredi 6 juillet 2018 à 17 h 00

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Article 5 : Inscriptions :

Elles se feront uniquement par courrier, à l'aide du bulletin ci-dessous complété et accompagné du droit d'engagement, **à partir du 1^{er} juin 2018 et seront adressés avant le vendredi 6 juillet 2018 17h00**, à :

Anjou Golf and Country Club, Route de Cheffes - 49 330 Champigné
Tél : 02 41 42 01 01 - mail : contact@anjou-golf.com

Article 6 : Tirage des départs :

Pour le Trophée comme pour la compétition hors Trophée, les départs du deuxième tour se feront dans l'ordre inverse du classement brut après le 1^{er} tour.

Les horaires de départ seront disponibles le samedi 14 juillet à 12h00, la consultation des départs pourra se faire à partir du site : Anjou-golf.com ou en téléphonant au 02 41 42 01 01

Article 8 : Remise des prix et départage :

Prix du Trophée :

Les 3 premiers Messieurs et 3 Premières Dames
Le 1^{er} sénior 2 Messieurs (+ de 65 ans)

Prix de la compétition hors Trophée :

Les 3 premiers Messieurs et 3 Premières Dames
Le 1^{er} sénior 2 Messieurs (+ de 65 ans)

Si besoin, départage en Play-off «trou par trou» pour la 1^{ère} place de chaque sexe, dans l'ordre des trous.

Remise des prix le jeudi 19 Juillet, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie, suivie d'un cocktail.



7^{ème} TROPHEE SENIORS D'ANJOU GOLF

Bulletin d'inscription

NOM :

Prénom :

N° licence :

Club :

Index :

e-mail :

N° portable :

Règlement par chèque à l'ordre de : **ANJOU GOLF**
(à joindre au présent bulletin) et à envoyer à :

Anjou Golf and Country Club, Route de Cheffes - 49 330 Champigné

Droits d'engagement :

Joueur extérieur	:	55 Euros
Joueur Bluegreen	:	40 Euros
Joueur Golf d'Anjou	:	20 Euros

Date limite d'inscription : vendredi 6 juillet à 17 h

Renseignements : Anjou Golf
tél : 02 41 42 01 01